



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg, le 13 juin 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question orale à Monsieur le Premier Ministre concernant la gratuité des numéros de téléphone des institutions publiques luxembourgeoises.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Diane Adehm

Députée